

À l'Assemblée, un assistant parlementaire fantôme nommé Fabien Roussel

PAR PASCALE PASCARIELLO ET ANTON ROUGET
ARTICLE PUBLIÉ LE DIMANCHE 20 FÉVRIER 2022



Fabien Roussel lors d'une réunion publique contre la réforme des retraites à Saint-Denis, le 11 décembre 2019. © Photo Sébastien Calvet / Mediapart

De 2009 à 2014, le dirigeant communiste a été rémunéré pour un temps plein par un député du Nord. Or le collaborateur ne travaillait pas à la permanence et des anciens collègues ne savent pas dire ce qu'il faisait. Malgré plusieurs relances, Fabien Roussel ne nous a fourni aucune preuve de son travail : ni document, ni mail, ni SMS...

C'est l'un des secrets les mieux gardés du Parti communiste français (PCF) : qu'a donc fait Fabien Roussel pour le député qui l'employait, à plein temps et sur fonds publics, de 2009 à 2014 ? Mediapart a cherché à le savoir, et le résultat n'est guère convaincant pour le candidat communiste à la présidentielle, qui promet dans son programme de **garantir la vertu des élus**.

Malgré de nombreuses sollicitations (*voir notre Boîte noire*), le chef de file du PCF, qui a pris les rênes du parti en 2018, n'a pas été en mesure de produire le moindre élément matériel permettant de retracer ses activités d'assistant parlementaire pendant cinq ans. Même chose pour l'ancien député du Nord Jean-Jacques Candelier, qui l'a salarié de mai 2009 à juin 2014.

Pire : plusieurs documents et témoignages recueillis par Mediapart accréditent l'idée que Fabien Roussel a été rémunéré pendant toutes ces années sur des fonds de l'Assemblée alors qu'il travaillait en réalité pour son parti.



Fabien Roussel lors d'une réunion publique contre la réforme des retraites à Saint-Denis, le 11 décembre 2019. © Photo Sébastien Calvet / Mediapart

Issu d'une famille communiste, Fabien Roussel a commencé à militer en 1985, à l'âge de 16 ans, avant de gravir les échelons du PCF. En juin 2010, il prend la tête de la puissante fédération du Nord, qui compte alors 7600 adhérent-es et plusieurs permanents, succédant au député Alain Bocquet, son mentor en politique.

À l'époque, Fabien Roussel, qui n'a pas de mandat national, fixe les priorités de sa fédération : il faut « *reconquérir le monde du travail* » et renforcer la « *formation et le renouvellement* » des militant-es. Il mobilise ses troupes contre la réforme des retraites du gouvernement Fillon, multiplie les interventions dans la presse et s'implante à Saint-Amand-les-Eaux (dans la 20^e circonscription du Nord), ville dirigée par Alain Bocquet depuis 1995.

Le dirigeant communiste tire à cette période ses revenus d'un emploi à temps plein, dont il ne parle pas dans les archives de presse locale consultées par Mediapart, auprès de Jean-Jacques Candelier, député communiste de la 16^e circonscription du Nord.

Fabien Roussel explique aussi qu'il exerçait parallèlement ses responsabilités au PCF « à titre militant et bénévole ».

Réputé proche du « pôle de renaissance communiste de France », une tendance minoritaire du PCF, Candelier est une figure respectée du bassin minier, mais reste peu impliqué dans les instances dirigeantes du parti. Fabien Roussel bénéficie auprès de lui d'un salaire

mensuel de 3000 euros net par mois, soit près d'un tiers de l'enveloppe dévolue au député pour rémunérer son équipe.

Questionné sur ses missions exactes dans l'équipe parlementaire, le candidat communiste a expliqué à Mediapart qu'il remplissait un « *rôle très politique* » auprès de Jean-Jacques Candelier.

« *J'irriguais ses travaux, ses discours, ses questions au gouvernement de mon travail avec les acteurs sociaux et politiques du département et de sa circonscription. Je me déplaçais sur les lieux de lutte, rencontrais les militants politiques, syndicaux, associatifs et les salariés afin de nourrir l'action et l'ancrage de terrain de mon député* », a-t-il indiqué.

Fabien Roussel explique aussi qu'il exerçait parallèlement ses responsabilités au PCF « *à titre militant et bénévole* », en dehors de ses horaires de travail pour le député donc (*voir l'intégralité de sa réponse en annexes*), alors que les archives de la presse regorgent d'articles sur son activité en tant que secrétaire fédéral.

En 2013, un an après l'élection de François Hollande, Fabien Roussel multiplie, par exemple, les apparitions médiatiques en lançant avec le PCF une campagne pour alerter sur la situation de l'emploi dans le Valenciennois. Il fonde un collectif, L'Appel du Valenciennois, adossé à un site internet spécialement créé pour l'occasion, et recueille à partir du mois de juin près de 3000 signatures de soutien. Quatre mois plus tard, c'est la consécration : une représentation de dix élus communistes est invitée à l'Élysée, le 22 octobre 2013.

Le député qui le paie, Jean-Jacques Candelier, n'est pas de la délégation reçue par le président de la République. Et pour cause : le territoire pour lequel s'active tant Fabien Roussel recouvre, certes, le canton de Saint-Amand-les-Eaux, où il réside et se présentera aux élections municipales un an plus tard, mais pas la circonscription de son député.

Jean-Jacques Candelier au sujet de son ancien collaborateur Fabien Roussel

Malgré plusieurs relances depuis le jeudi 10 février, l'ancien collaborateur ne nous a pas fourni le moindre document (une note, un mail ou un SMS, par exemple) attestant de ses cinq années de travail aux côtés de Jean-Jacques Candelier. Également sollicité, ce dernier ne nous a pas, lui non plus, montré d'élément concret.

Au téléphone, l'ancien député, aujourd'hui âgé de 76 ans, a toutefois assuré que Fabien Roussel « *travaillait sur les dossiers importants de l'Assemblée nationale* ». Sur quel sujet exactement ? Les réponses demeurent générales: « *Il a fait son boulot* », « *C'était un conseiller politique* », « *Il m'a bien aidé dans ma tâche* ».

Jean-Jacques Candelier peine aussi à définir les lieux où il retrouvait son assistant pour travailler. Tour à tour, il cite la mairie de Bruille-lez-Marchiennes, commune qu'il dirige depuis 1977, ou la permanence à Somain, mais « *le soir* ». Plus loin dans l'entretien, l'ancien député, qui soutient Fabien Roussel pour la présidentielle, indique: « *C'était un peu la course, on se téléphonait souvent.* » Jean-Jacques Candelier ajoute qu'il pouvait aussi voir Fabien Roussel à Paris, tout en précisant dans la même phrase que son collaborateur « *venait à Paris en tant que responsable du parti* »...



Fabien Roussel, secrétaire fédéral du PCF dans le Nord, en août 2011. © Capture d'écran France 3

Parlementaire particulièrement travailleur, Jean-Jacques Candelier a toujours eu « *l'habitude de beaucoup écrire* », ainsi qu'il le reconnaît au cours de l'interview. « *J'écris beaucoup, je note* », insiste-t-il dans un premier temps, ce que nous ont confirmé plusieurs de ses proches. Peut-il donc nous transmettre des écrits issus de ses réunions de travail avec Fabien Roussel ? « *Non, je ne note pas tout, se dédit-il, avant de mettre un terme à notre échange. On va arrêter là.* »

L'ancien député n'a pas toujours été aussi catégorique sur le fait que Fabien Roussel avait bien travaillé pour lui au Parlement. Un an après avoir quitté l'Assemblée nationale en 2017, il a même reconnu, au cours d'une discussion dont il reste une trace, que la situation de Fabien Roussel « *n'était pas trop nette* ».

Au cours de cette conversation, Jean-Jacques Candelier ajoutait que le fait de faire passer des salaires de permanents du parti sur des enveloppes dédiées aux collaborateurs parlementaires aurait alors été monnaie courante. « *Ça s'est toujours fait, dans tous les partis, indiquait-il. C'était des habitudes.* »

Il précisait aussi qu'il avait « *bien fait d'arrêter* » son contrat avec Fabien Roussel en 2014, alors que les affaires des assistants parlementaires du **Front national** et du **MoDem** ont surgi ensuite.

Dans ces deux affaires, toujours en cours d'instruction, les juges soupçonnent les partis d'extrême droite et du centre d'avoir rémunéré plusieurs assistants européens alors qu'ils travaillaient essentiellement pour leur parti, ce qui s'apparenterait à des détournements de fonds publics.

Questionné par Mediapart sur ces déclarations, Jean-Jacques Candelier n'a pas répondu.

Des collègues de travail qui ne savent pas dire ce qu'il faisait précisément

Plusieurs anciens assistants du député n'ont pas été en mesure de nous dire quelles étaient les fonctions de Fabien Roussel, qui n'assistait pas aux réunions d'équipe hebdomadaires, le lundi, à la permanence de Somain.

Un ancien collaborateur explique ainsi, dans des termes vagues, que Fabien Roussel travaillait sur des « *dossiers d'envergure nationale* ». Membre de la commission de la défense nationale, Jean-Jacques Candelier, qui ne disposait pas d'équipe à Paris, était un député à l'activité prolifique, étant connu de tous ses collègues pour battre des records de questions écrites déposées (plusieurs centaines) chaque année.

Fabien Roussel en rédigeait-il pour son député ? « *Non, c'était plutôt nous, ça* », répond l'ancien collaborateur pré-cité, avant d'écourter la discussion.

Même gêne chez cette autre collaboratrice de Jean-Jacques Candelier, membre de son équipe parlementaire en même temps que Fabien Roussel. Tout en se disant « *fière aujourd'hui de le voir à la télévision et d'avoir travaillé avec lui* », l'ancienne salariée se montre hésitante quand on lui demande quelles étaient les tâches précises de son collègue. Elle « *ne se souvient plus* » et botte finalement en touche : « *Il était assistant.* »

Interrogée sur la possibilité que Fabien Roussel ait rédigé des questions écrites, elle se montre catégorique, avec une formule troublante : « *Non, c'étaient les assistants en général.* »

« *Fabien Roussel a toujours été un permanent du parti* », tranche pour sa part Éric Renaud, **ancien salarié du PCF dans le Nord jusqu'en 2015**, en **guerre ouverte** avec le candidat communiste depuis plusieurs années.

Le témoignage d'une autre personne ayant travaillé pour Jean-Jacques Candelier en même temps que l'embauche de Fabien Roussel va dans le même sens. « *On ne le voyait pas, on ne travaillait pas avec lui* », indique formellement cette personne, en précisant le rôle de chaque membre de l'équipe.

En février 2010, neuf mois après son embauche par l'Assemblée, le nom de Fabien Roussel n'apparaît pas dans la présentation de l'équipe du député sur son site internet, à la différence des autres collaborateurs alors sous contrat, comme le montre une archive consultée

par Mediapart (*voir ci-dessous*). La page a ensuite été supprimée, la composition de l'équipe de Jean-Jacques Candelier n'étant plus détaillée sur son site internet.



Présentation de l'équipe de Jean-Jacques Candelier sur son site internet en février 2010. © Document Mediapart

L'identité du candidat à la présidentielle n'apparaît pas non plus dans un fichier, édité en septembre 2012, au début de la XIV^e législature, par le secrétariat général du groupe GDR (Gauche démocrate et républicaine) et dont Mediapart a aussi pu prendre connaissance. Ce document référence les contacts des députés communistes qui siègent à l'Assemblée.

Dans la case correspondant à Jean-Jacques Candelier sont recensés trois noms, ceux des collaborateurs qui travaillent à la permanence de Somain, accompagnés de leurs coordonnées téléphoniques. Pas de trace, en revanche, de Fabien Roussel.

Sollicitée par Mediapart, la secrétaire générale du groupe parlementaire, à qui nous avons envoyé des extraits du document, n'a pas pu « attester que ce document vient du groupe ».

Un collaborateur embauché en 2015

Après les élections municipales de 2014, Jean-Jacques Candelier perd la présidence de la communauté de communes Cœur d'Ostrevent, qu'il présidait depuis plus de 30 ans et où était salarié un de ses fidèles conseillers politiques.

Le député souhaite réorganiser son équipe parlementaire, dans un contexte où les noms des collaborateurs sont désormais publiés dans des déclarations d'intérêts, ainsi que le prévoient les lois sur la transparence votées en 2013 après l'affaire Cahuzac.

Fabien Roussel apparaît publiquement dans la liste des collaborateurs officiels de Jean-Jacques Candelier sur sa déclaration approuvée le 25 janvier 2014, que Mediapart a pu consulter. Cinq mois plus tard, il quitte ses fonctions.

« Nous avons alors l'un et l'autre convenu que notre collaboration nous avait apporté à chacun tout ce que nous en attendions et qu'il était temps d'écrire un nouveau chapitre », explique Fabien Roussel pour justifier son départ. « Il voulait se consacrer à ses tâches politiques à 100% », déclare, de son côté, Jean-Jacques Candelier.

L'année suivante, un nouveau collaborateur rejoint l'équipe du député. « Quand je suis arrivé, j'ai pris connaissance de tous les anciens dossiers du cabinet, les dossiers locaux comme les questions écrites, le nom de Fabien Roussel n'est jamais apparu », témoigne-t-il auprès de Mediapart.

« Tous les lundis, on se réunissait pour faire le point, préparer les textes à l'Assemblée, évoquer ce qu'il se passait au niveau des mouvements sociaux, éplucher les dossiers locaux. Jamais nous n'avons évoqué de dossier que Fabien Roussel aurait suivi dans les cinq années précédentes, or ce sont des dossiers au long cours », appuie cet ancien collaborateur, par ailleurs soucieux de rappeler l'importance de l'activité de Jean-Jacques Candelier à l'Assemblée. « Avec lui, ça ne chômait pas. Il avait personnellement à cœur de montrer à la population du Douaisis qu'il travaillait énormément, qu'il défendait les intérêts des travailleurs », tient à rappeler son ancien salarié.

Le collaborateur raconte aussi que le député ne travaille pas avec ses équipes à distance, ce qui va à l'encontre des explications fournies par Fabien Roussel. Un souvenir surgit alors : « Quand je suis entré au cabinet à Somain [en 2015], j'habitais en banlieue lilloise [à une cinquantaine de kilomètres]. J'ai demandé si je pouvais faire ne serait-ce qu'une journée de télétravail par semaine. Cela a été obtenu à l'arrachée. »

« *Il ne veut pas avoir ses collaborateurs loin de lui, par crainte que le travail ne soit pas fait* », ajoute l'ancien assistant, « *il ne parlait d'ailleurs pas de télétravail, mais de 'télé-télé' avec un sourire en coin.* »

Boîte noire

Nous avons sollicité Fabien Roussel et son équipe le 3 février afin de convenir d'un entretien téléphonique. Après plusieurs relances, sa chargée de communication nous a invités à envoyer nos questions par courriel. Ce que nous avons fait le 10 février.

Nous avons alors expliqué au dirigeant communiste que, malgré nos recherches, nous n'avons pas pu obtenir de traces de son travail. Nous lui avons donc clairement demandé s'il pouvait nous communiquer des éléments (échanges, notes, mail, etc.) retraçant son travail à plein temps, en acceptant aussi de décaler la date de bouclage de notre enquête.

Les réponses à nos questions – sans le moindre document – nous sont parvenues le 15 février.

À la suite de ces réponses, nous avons relancé, le jour même, mardi 15 février, Fabien Roussel dans le but de consulter des documents permettant d'attester de son travail. Son équipe nous a répondu deux jours plus tard, en refusant de nous en transmettre.

Nous publions en annexes l'intégralité des réponses de Fabien Roussel.

Nous avons échangé avec Jean-Jacques Candelier le samedi 5 février, par téléphone. Lui non plus n'a pas souhaité nous transmettre de document attestant du travail de son ancien employé. Nous l'avons ensuite relancé sur des points précis, mais il n'a pas répondu.

Contactée, la secrétaire générale du groupe GDR à l'Assemblée nationale nous a fait rappeler, vendredi 18 février, par une de ses collègues, à qui nous avons proposé d'envoyer en toute transparence une capture du fichier de 2012 sur les collaborateurs des députés communistes. Sans retour de sa part, nous l'avons relancée, samedi 19 février, en lui envoyant cette fois des captures du fichier. La secrétaire générale nous a finalement répondu le 20 février.

Nous avons fait le choix d'anonymiser le nom de toutes les personnes ayant travaillé pour Jean-Jacques Candelier que nous avons questionnées.

Cet article sur les activités de Fabien Roussel auprès du député Jean-Jacques Candelier s'inscrit dans le cadre de nos enquêtes indépendantes sur les candidats à l'élection présidentielle.

Ces dernières semaines, nous avons par exemple publié des articles sur :

- L'enquête enterrée, après l'affaire Benalla, par un service du ministère de l'intérieur concernant des prestations suspectes dans la campagne d'Emmanuel Macron en 2017 (*lire ici*), ou sur les affaires pendant le quinquennat Macron (*lire là*).

- La fuite impressionnante des cadres dans le parti de Marine Le Pen (*lire ici*), ainsi qu'une bande dessinée synthétisant les affaires de l'extrême droite couvertes par Mediapart ces dernières années (*voir là*).

- Le financement de la campagne d'Éric Zemmour, la sociologie de ses soutiens, la pénétration de ses idées xénophobes dans la haute fonction publique (*lire par exemple ici*), ou encore les témoignages de femmes qui accusent le candidat d'extrême droite (*lire là*).

- Le clientélisme mis en place par Valérie Pécresse pour récupérer des soutiens, d'abord dans son micro-parti Libres! (*lire ici*), ensuite pour l'emporter lors de la primaire de la droite (*lire là*).

- Les ratés de la campagne de Yannick Jadot (*lire ici*), les problèmes de comportement de son encombrant Monsieur sécurité (*lire là*), et les pressions financières exercées par son parti sur la primaire populaire (*ici*).

- Le crash de la campagne d'Anne Hidalgo (*lire ici*), les conflits d'intérêts d'un de ses proches soutiens (*là*), ou encore son aveuglement dans l'affaire Girard à la mairie de Paris (*là*).

- Les affaires financières de la campagne de Jean-Luc Mélenchon en 2017, et la mise en cause de plusieurs de ses proches (*lire ici*).

- L'échec de la campagne de Christiane Taubira (*lire ici*), candidate sans programme (*lire là*).

Prolonger

Du 3 au 17 février, nous avons eu de nombreux échanges de SMS avec la chargée de communication de Fabien Roussel, au cours desquels nous avons insisté sur l'importance d'avoir des éléments attestant du travail du dirigeant communiste lorsqu'il était l'assistant de Jean-Jacques Candelier. Malgré nos relances, aucun document ne nous a été transmis.

Voici les réponses reçues par courriel, le 15 février, à nos questions envoyées le 10 février :

(En gras nos questions) **Selon nos informations, vous avez été employé à plein temps en tant qu'assistant parlementaire de Jean-Jacques Candelier jusqu'à 2014. Est-ce bien exact ?**

Réponse de Fabien Roussel : « *J'ai effectivement travaillé en tant qu'assistant parlementaire de Jean-Jacques Candelier de mai 2009 à juin 2014.* »

Pouvez-vous nous préciser en quoi consistait votre travail pour le député ?

« *J'avais un rôle très politique. J'irriguais ses travaux, ses discours, ses questions au Gouvernement de mon travail avec les acteurs sociaux et politiques du département et de sa circonscription. Je me déplaçais sur les lieux de lutte, rencontrais les militants politiques, syndicaux, associatifs et les salariés afin de nourrir l'action et l'ancrage de terrain de mon député.* »

Nos recherches montrent que vous ne travailliez pas dans la permanence du député, ni à l'Assemblée nationale à Paris. Pouvez-vous donc nous préciser où vous preniez votre poste le matin ?

« *Je travaillais directement avec JJ CANDELIER. Nous nous rencontrions à sa permanence ou à l'Assemblée nationale ou à Bruille les Marchiennes, dont JJ CANDELIER est encore le Maire. Il nous arrivait également de nous retrouver à Lille ou bien encore à St Amand-les-Eaux où je m'étais installé en 2007 avec ma compagne et nos 4 enfants et où je travaillais aussi.* »

Malgré nos recherches, nous n'avons pas pu obtenir de traces de votre travail auprès de nos interlocuteurs. Pourriez-vous donc fournir des traces écrites (échanges, notes, mail, etc.) de ce travail à plein temps?

« *Mon travail ainsi que celui de mes collègues collaborateurs de JJ CANDELIER, se retrouvent dans ses interventions multiples, que ce soit à la tribune de l'assemblée, ou dans ses très nombreuses questions parlementaires, près de 4 000 ! Il était celui qui en posait le plus !*

JJ CANDELIER était en effet un parlementaire très actif tout au long de ses 2 mandats de 2007 à 2017. Enfin, aidé en cela par mes responsabilités politiques, j'assurais la cohérence et l'articulation du travail de terrain de JJ CANDELIER avec celui des autres élus communistes de tout le Département et même au-delà, sur l'ensemble du bassin minier. »

Selon nos informations, vous ne participiez pas aux réunions de travail hebdomadaires à la permanence, chaque lundi. Pourquoi ? Comment faisiez-vous pour travailler avec le reste de l'équipe ? Avec qui échangez-vous régulièrement ?

« *Pour des raisons d'organisation familiale, connues et acceptées par JJ CANDELIER, je n'assistais pas aux réunions du lundi. Cela ne m'empêchait pas d'assumer ma part de travail. Ni la semaine de travail de mes collègues ni la mienne n'auraient pu se résumer à une réunion hebdomadaire... Quant à mes échanges, ils se tenaient, évidemment et principalement avec JJ CANDELIER lui-même. Chacun de nous s'adressait directement à lui.* »

Vous étiez, dans cette même période, à partir de 2010, secrétaire fédéral de la fédération Nord du PCF, la plus grande du pays, ce qui représente une importante charge de travail, selon plusieurs interlocuteurs. D'ailleurs vous apparaissiez régulièrement dans les médias sous cette casquette. Vous avez également beaucoup travaillé pour la question de l'industrie dans le Valenciennois (circonscription qui n'était pas celle

de Monsieur Candelier). Disposiez-vous à partir de 2010 d'un contrat de travail complémentaire vous liant au PCF ?

« Il est parfaitement normal que mes apparitions publiques et médiatiques de cette époque se soient faites en tant que 1^{er} secrétaire de la fédération, responsabilité à laquelle j'avais été élu. Dans la circonscription de JJ CANDELIER, c'est lui qui s'exprime publiquement, c'est lui que les gens ont élu et non ses collaborateurs... J'ai effectivement travaillé à ses côtés notamment sur la question de l'industrie dans le Douaisis. Je pense notamment à ARBEL, RENAULT, la Centrale d'HORNAING ou la gare FRET de SOMAIN.

Quant à mon activité au PCF, il s'agissait d'une responsabilité que j'exerçais, comme d'autres le faisaient également, à titre militant et bénévole. »

Pour des responsabilités moindres que celles qui étaient les vôtres à la Fédération, certains cadres étaient permanents du parti. Et vous assistant parlementaire. Comment expliquez-vous un tel décalage ?

« Il n'existe pas de décalage dès lors que l'on veut bien comprendre le fonctionnement d'une direction collégiale. La fédération du Nord du PCF est effectivement une grande fédération, confrontée à une actualité riche et des mobilisations quasi permanentes, avec un nombre d'élus très important. La direction d'une telle organisation ne peut reposer sur une seule personne. Il y avait donc des camarades salariés du PCF, et d'autres qui, comme moi-même, ne l'étaient pas et la répartition des tâches tenait compte des situations de chacun. »

Monsieur Candelier lui-même, lors d'un échange que nous avons eu avec lui, nous a précisé qu'il vous voyait à Paris « en tant que responsable du parti ». Le confirmez-vous ?

« JJ CANDELIER me voyait à Paris, mais pas seulement. Il me voyait aussi en tant que responsable départemental du parti, ce que j'étais effectivement, mais pas seulement.

Je n'ai pas connaissance qu'il soit interdit à un collaborateur parlementaire d'exercer, parallèlement, des responsabilités politiques dans le même parti que le Député. Je dirai même que c'est normal pour un député membre d'un parti de choisir des collaborateurs partageant les mêmes choix politiques que lui ! »

Il y a plusieurs années, au cours d'une conversation dont il reste des traces, Monsieur Candelier a lui-même indiqué que c'était une pratique du parti que d'imposer à un député un permanent de la fédération comme assistant parlementaire. Au cours de cet échange, on comprend que vous ne travailliez pas à plein temps pour lui, mais pour le parti. Quel est votre commentaire ?

« Tout d'abord, je n'entends pas commenter une phrase dont j'ignore l'origine et le contexte, et dont je ne suis pas l'auteur. J'ajoute que je suis devenu le collaborateur parlementaire de JJ CANDELIER un an avant d'être élu à la responsabilité de 1^{er} secrétaire de la Fédération et non l'inverse. Outre le fait que c'est bien mal connaître JJ CANDELIER, élu implanté et respecté depuis 1977 et figure du Département que d'imaginer que l'on puisse lui imposer quoi que ce soit. Cette prétendue "pratique" n'a pas de sens. Quant à mon travail, je vous ai déjà répondu. »

Un ancien permanent de la fédération nous a aussi dit que vous étiez salarié par Monsieur Candelier pour travailler pour le parti, alors que vous auriez dû être salarié du PCF. Qu'en pensez-vous ?

« Je n'entends pas commenter les affirmations qui me sont présentées de façon anonyme sauf à vous répéter ce que je vous ai dit précédemment. »

Selon nos informations, lorsque vous étiez salarié de Monsieur Candelier, l'Assemblée nationale s'est étonnée du fait que vous ne preniez pas vos congés. Comment l'expliquez-vous ?

« C'est faux. J'ai toujours pris mes congés. Comme tous les salariés d'ailleurs. Si je défends les congés payés, c'est pour les prendre ! »

Pouvez-vous nous expliquer les raisons pour lesquelles Monsieur Candelier s'est séparé de vous en 2014 après les élections municipales ?

« Nous avons alors l'un et l'autre convenu que notre collaboration nous avait apporté à chacun tout ce que nous en attendions et qu'il était temps d'écrire un nouveau chapitre.

Je garde un très bon souvenir de notre collaboration. J'ai beaucoup appris à ses côtés. »

À la suite de ces réponses, nous avons relancé, le jour même, le 15 février, Fabien Roussel afin d'avoir des documents permettant d'attester de son travail en tant

qu'assistant parlementaire. Deux jours plus tard, le 17 février, voici la réponse que nous avons reçue de son attachée de presse : «*Fabien a tous les documents qui concernent cette période. Cependant, nous sommes au beau milieu d'une campagne présidentielle avec tout ce que cela implique comme déplacements en dehors de chez lui. Il n'a pas une minute à lui pour chercher les détails d'un travail qui date d'il y a 10 ans maintenant. Je ne vous fournirai donc pas d'autres précisions concernant l'affaire sur laquelle vous enquêtez.*»

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Direction éditoriale : Carine Fouteau et Stéphane Alliès

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, François Vitrani. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart, Société des salariés de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90

Propriétaire, éditeur, imprimeur : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.